

# TAILLIS BIENVENANT

N° 273412 (1/4)

## CARACTÉRISTIQUES

Peuplement sous la forme de taillis majoritaire

Couvert complet et dense

Hauteur dominante à 50 ans > 8 m

Elle atteint couramment 12 mètres

AUTO-ÉCOLOGIE, EXPOSITION, SOLS, BILAN HYDRIQUE

Toutes expositions sauf adret ; A basse altitude cantonné en versant nord.

Pente variable.

Altitude 800 à 1500 mètres.

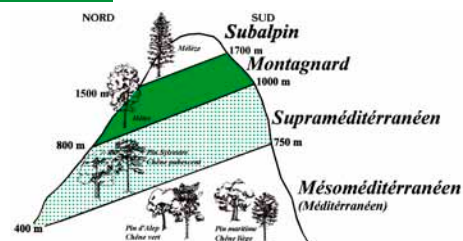
Station à bilan hydrique plus favorable que la Hêtraie sèche.

Parfois présence de Chêne pubescent (classe de fertilité I et II).

## Variantes :

- En mélange avec des Erables.
- En mélange avec du Sapin pectiné.

## MOYEN-PAYS MONTAGNE



Bien qu'il soit parfois mêlé à de la futaie, le taillis est majoritaire. *clave dans le « Littoral calcaire » (Ste Baume).*

La hêtraie est pure, ou parfois mélangée avec des résineux ou d'autres feuillus, notamment le Chêne pubescent. La dynamique naturelle tend au développement de la hêtraie.

La production de bois d'œuvre pour ces peuplements reste rare (bois nerveux, forme tortueuse,...), sauf en bonne station à condition d'appliquer une sylviculture dynamique.

Ce peuplement est localement représenté en en-



La gestion forestière doit privilégier la conversion progressive des taillis

CRPF - Massif du Capricieux (05)



Sur peuplements âgés, la régénération par rejet après coupe de rajeunissement reste incertaine. La régénération par semis est possible, la fructification devenant assez régulière à partir de l'âge de 40 ans.



Bonne productivité. Le débouché en bois de chauffage des taillis de Hêtre les plus accessibles est aujourd'hui assuré.



Sur les fortes pentes ou près des crêtes, ils contribuent à la protection des sols. Impact paysager pouvant être important.






Habitats d'intérêt communautaire : Hêtraies calcicoles médio européennes du Cephalanthero-Fagion (41.16) et faciès à Houx (45.8), milieu rare au niveau régional. Espèces mésophiles de hêtraie en limite d'aire.



Faible potentiel pastoral.

3 cas sont possibles en fonction de la présence de tiges d'avenir ou de semenciers en assez grand nombre.

-  Dans le cas N° 1, l'absence de tiges d'avenir ou de semenciers ne permet pas d'envisager la conversion ou la régénération naturelle par semis du peuplement.
-  Dans le cas N° 2, la présence de tiges d'avenir en nombre suffisant (de l'ordre de 100 tiges d'avenir par hectare), permet d'envisager la conversion progressive du peuplement en pratiquant des éclaircies. Le but recherché est la production de bois d'œuvre et la régénération naturelle par semis du peuplement à terme.
-  Dans le cas N° 3, la présence de semenciers en nombre suffisant (50 à 100 semenciers par hectare) permet d'envisager la régénération naturelle du peuplement. Les semis obtenus permettront d'obtenir des arbres de futaie qui seront de meilleure vigueur que les arbres issus de rejets. Une sylviculture adaptée pourra conduire, dans certain cas, à l'obtention de bois d'œuvre.

Cas N° 1



CRPF - Massif du Capencais (05)

Taillis sans tige d'avenir ni semencier

Cas N° 2



CRPF - Massif du Champsaur (05)

Tiges d'avenir

Cas N° 3



CRPF - Massif du Champsaur (05)

Semenciers

## Définition des tiges d'avenir

Ce sont des arbres, de préférence de franc-pied, qui méritent d'être conservés pour constituer des arbres de futaie susceptibles de produire une bille de sciage.

**CARACTÉRISTIQUES** : Arbres droits, élancés, présentant un houppier développé et équilibré. Ils doivent aussi être suffisamment jeunes (<60 ans) pour pouvoir réagir aux interventions. Une bonne rectitude et un houppier développé sont les deux principaux critères de choix.

**COMBIEN ?** De l'ordre de 100 tiges d'avenir par hectare uniformément réparties sur toute la surface.

## Définition des semenciers

Pour régénérer un peuplement arrivé à maturité, on peut effectuer une coupe d'ensemencement dans laquelle seuls certains arbres seront conservés : ce sont les semenciers.

**RÔLE** : Produire des semences (faînes) qui vont donner naissance à des semis de Hêtre et assurer la régénération du peuplement.

**CARACTÉRISTIQUES** : Arbres en bon état végétatif, à houppiers développés et assez stables pour supporter l'isolement après la coupe d'ensemencement. Il faut privilégier la vigueur et la taille du houppier.

**COMBIEN ?** De 50 à 100 semenciers par hectare uniformément répartis sur toute la surface.

### Plantations complémentaires

Même si la régénération est satisfaisante, des plantations complémentaires sont possibles dès la fin de la coupe de régénération en tenant compte de la pression des cervidés.

Sont préconisées des plantations localisées par potets mécaniques, en respectant la régénération en place.



Exemple de plantation complémentaire en Mélèze à faible densité (< 100 plants par hectare). Il faudra prévoir de réaliser impérativement 2 à 3 dégagements

### Améliorer la biodiversité

- Dans tous les cas il est souhaitable d'accroître la biodiversité en favorisant les feuillus divers comme les Érables, le Frêne commun, le Merisier et le Cormier, etc.
- En zone Natura 2000, se reporter à la fiche correspondante :  
 Annexe fiche n°355310.

## Cas N°1 : Pas ou peu de tiges d'avenir ou de semenciers

Le choix de la gestion va dépendre de la faculté du peuplement à rejeter de souches après une coupe.

<p><b>Bonne faculté de rejeter de souches :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeune (&lt; 50 ans)</li> <li>• Vigoureux</li> <li>• Bon ensouchement</li> </ul>	<b>GESTION RECOMMANDÉE</b>	<p><b>TAILLIS SIMPLE</b></p>	<p>Coupe de rajeunissement tous les <b>40 à 50 ans</b>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Précautions : pas de coupe rase sur des surfaces importantes</b>, surtout sur les zones situées en forte pente (&gt; 40%).</li> </ul>
	<b>GESTION DÉCONSEILLÉE</b>	<p><b>CONVERSION</b></p>	<p>A éviter en raison du nombre insuffisant de tiges d'avenir.</p>
<p><b>Peu de faculté de rejeter de souches :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vieilli (&gt; 50 ans)</li> <li>• Souches hautes et déformées</li> <li>• Taillis envahi par le Buis</li> <li>• Stations sèches</li> </ul>	<b>GESTION RECOMMANDÉE</b>	<p><b>RÉGÉNÉRATION NATURELLE PAR TROUÉES OU PAR BANDES</b></p>	<p>Petites trouées ou bandes de <b>largeur inférieure à deux fois la hauteur du peuplement, et limitées à 40% de la surface</b>.</p>
	<b>GESTION RECOMMANDÉE</b>	<p><b>PLANTATIONS LOCALISÉES</b></p>	<p>Après coupe de régénération, des plantations sont souvent nécessaires pour compléter la régénération naturelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•  n° 211009 « Choix des essences de reboisement ».</li> <li>•  Protection nécessaire, lorsque des dégâts sont à craindre du fait de la pression pastorale ou de l'abondance du gibier.</li> </ul>
	<p><b>GESTION POSSIBLE</b></p>	<p><b>ÉCLAIRCIES PAR CÉPÉES</b></p>	<p>Enlever les deux tiers du couvert du peuplement et garder de grosses cépées bien réparties.</p>
		<p><b>NON INTERVENTION</b></p>	<p>Dans les zones difficiles d'accès.</p>
<b>INTERDITS</b>	<p><b>TRANSFORMATION PAR PLANTATION</b></p>	<p>Si bonne station et enjeux paysagers et environnementaux faibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•  n° 211009 « Choix des essences de reboisement ».</li> <li>•  Protection nécessaire, lorsque des dégâts sont à craindre du fait de la pression pastorale ou de l'abondance du gibier.</li> </ul>	
	<b>GESTION DÉCONSEILLÉE</b>	<p><b>CONVERSION</b></p>	<p>A éviter en raison du nombre insuffisant de tiges d'avenir.</p>
<b>INTERDITS</b>	<p><b>COUPE RASE</b></p>	<p>Sauf transformation ou régénération acquise.</p>	
	<p><b>PÂTURAGE INCONTRÔLÉ APRÈS COUPE DE MISE EN RÉGÉNÉRATION</b></p>	<p>La pression pastorale doit être adaptée (mise en défens si nécessaire), afin de ne pas compromettre la régénération, sur l'ensemble des surfaces régénérées ou rajeunies.</p>	



La présence de tiges d'avenir permet d'envisager la conversion progressive du peuplement

**⚠ Le Sapin n'est pas toujours à sa place !**

Le Sapin pectiné ne doit pas être favorisé aux expositions chaudes, surtout si le Guï est déjà présent.





**Intervenir en dégagement dans les peuplements jeunes**

- Lorsque les arbres sont jeunes (2 à 3 mètres de hauteur), on peut pratiquer un **dégagement** localisé au profit des essences de valeur (Merisier, Frêne, érables, Cormier, Mélèze, etc.) qui, sans cette opération, seront rapidement concurrencées.
- Cette opération a souvent comme objectif de freiner le développement des bois blancs, comme le Tremble, qui peuvent se montrer très envahissants.

## Cas N°2 : Au moins 100 tiges d'avenir par hectare

 <b>GESTION RECOMMANDÉE</b>	<p><b>CONVERSION</b></p>  <p><i>La <b>conversion</b>, est l'opération sylvicole consistant à passer du régime du taillis (peuplement renouvelé par rejets) à celui de la futaie (obtention de semis à partir du peuplement vieilli).</i></p>	<p>Conversion en futaie en conservant 600 à 800 tiges par hectare vers l'âge de 50 à 60 ans, parmi lesquelles se trouvent au moins 100 tiges d'avenir.</p> <p>Puis, éclaircies tous les 15 à 20 ans au profit des tiges d'avenir, maintenant un facteur d'espacement après éclaircie inférieure à 30%.</p> <p>Régénération par coupe d'ensemencement lorsque le peuplement à atteint un âge compris entre 120 et 150 ans.</p>
<b>GESTION POSSIBLE</b>	<p><b>DÉTOURAGE</b></p>	<p>Il consiste à travailler au profit de 100 à 300 tiges par hectare (tiges d'avenir), le plus tôt possible (peuplement jeune) en éliminant toutes les tiges voisines directement concurrentes.</p>
 <b>GESTION DÉCONSEILLÉE</b>	<p><b>COUPE RASE</b></p> <p><i>Le fait d'opter pour la conversion, plutôt que pour le traitement en taillis simple, est aussi motivé par les difficultés d'obtenir une production soutenue de rejets après coupe de rajeunissement.</i></p>	<p>Il serait dommage de se priver de l'opportunité d'obtenir une régénération naturelle par semis au terme de la conversion.</p> <p>Sur peuplements vieillis (&gt; 50 ans) l'obtention de rejets après coupe de rajeunissement est très incertaine.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>⚠ A défaut d'une régénération naturelle constatée dans les 5 ans (production de rejets insuffisante), la pérennité du peuplement devra être assurée artificiellement (boisement des vides).</b></li> </ul>
 <b>INTERDITS</b>	<p><b>COUPE RASE EN PLEIN SUR PEUPEMENT VIEILLI ET FORTE PENTE</b></p>	<p>La coupe rase est inenvisageable sur plus de 1 hectare dans les peuplements vieillis situés sur des pentes supérieures à 40%, sauf s'il existe une régénération acquise.</p>

## Cas N°3 : Entre 50 et 100 semenciers par hectare

 <b>GESTION RECOMMANDÉE</b>	<p><b>RÉGÉNÉRATION PAR COUPES PROGRESSIVES</b></p> 	<p>Coupe d'ensemencement pour favoriser l'apparition des semis en laissant entre 50 et 100 semenciers par hectare.</p> <p>Puis, coupe des semenciers au profit des taches de régénération acquise (semis de plus de 0,5 à 1 m de hauteur).</p>
 <b>GESTION DÉCONSEILLÉE</b>	<p><b>COUPE RASE</b></p>	<p>Il serait dommage de se priver de l'opportunité d'obtenir une régénération par semis.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>⚠ A défaut d'une régénération naturelle constatée dans les 5 ans (production de rejets insuffisante), la pérennité du peuplement devra être assurée artificiellement (boisement des vides).</b></li> </ul>
 <b>INTERDITS</b>	<p><b>COUPE RASE EN PLEIN SUR PEUPEMENT VIEILLI ET FORTE PENTE</b></p>	<p>La coupe rase est inenvisageable sur plus de 1 hectare dans les peuplements vieillis situés sur des pentes supérieures à 40%, sauf s'il existe une régénération acquise.</p>